

DIVISION de l'ESCOMPTE
& des RÈGLEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DU 31 JANVIER 1885

COMPTE RENDU
DES
Opérations de l'Exercice 1884

PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME DES IMPRIMERIES RÉUNIES
MOTTEROZ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR
Rue du Four, 54 bis
ÉTABLISSEMENT C
1885

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1885

COMPTE RENDU

DES

Opérations de l'Exercice 1884

PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME DES IMPRIMERIES RÉUNIES

MOTTEROZ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

Rue du Four, 54 bis

ETABLISSEMENT C

1885

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. HENTSCH (Ed^d), ✨,
Banquier, de la maison Hentsch frères et C^e.

ADMINISTRATEURS

MM. BAUDELLOT, O. ✨, négociant, ancien président du Tribunal de commerce.	MM. LAVEISSIÈRE (Émile), ✨, négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.
BERARD (Edouard), ✨.	MASSON (G.), ✨, négociant.
CHRISTOFLE (Paul), O. ✨, de la maison P. Christofle et C ^e .	SIEGFRIED (Jacques), ✨, banquier.
GIBERT.	TALAMON, ✨, négociant.
GILLET fils aîné, ✨, banquier.	TEISSONNIÈRE, ✨, négociant, ancien vice-président de la Chambre de commerce de Paris.
GIROD (G.), C. ✨, banquier, de la maison André. Girod et C ^e .	THOMAS, ✨, négociant.
GUIBAL (Ch.), O. ✨, manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce de Paris.	VERNES D'ARLANDES, O. ✨.

CENSEURS

MM. BERTHIER, O. ✨, ancien président du Tribunal de commerce.
DAGUIN, O. ✨, ancien président du Tribunal de commerce.
FORGET, ✨, ancien juge au Tribunal de commerce.

DIRECTION

MM. DENFERT-ROCHEREAU, O. ✨, *directeur*.

BISSON, } *sous-directeurs*.
RENAUD, }

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM. Allez,	quincaillerie.	MM. Hachette,	librairie.
Badoulleau Le Villain,	commission.	Halphen,	bijouterie.
Bapsl,	bijouterie.	Hartog,	boutons.
Barbet-Massin,	tissus de coton.	Hervieu,	métaux.
Barbier fils,	bois de construction.	Hoskier,	banquier.
Berson,	laines.	Hussenot,	châles.
Blanc,	vins en gros.	Jumelle,	cuirs.
Boudin,	mercerie.	Leclerc,	bois de charpentes.
Boutet,	vins en gros.	Ledoux,	cafés en gros.
Carnaud,	produits métallurgiques	Leduc,	chapeaux de paille.
Célièrier,	vins en gros.	Lombart,	chocolatier.
Chambron,	bois de charpentes.	Loussel,	mercerie.
Claudon,	eaux-de-vie en gros.	Marchand fils,	fers.
Cousté,	travaux publics.	Marcilhacy,	soieries.
Couvreur,	verrerie.	Marguerilte-Lucy,	mousselines.
De Clermont,	chapellerie.	Martinet,	imprimeur-libraire.
Deséglise,	brosserie.	Messener fils,	papiers peints.
Devès,	draps.	Moinery,	denrées coloniales.
Dumaine,	librairie.	Mourceau,	tissus.
Dupuis-Putois,	rouennerie.	Nizerolles,	bois et charbons.
Durand (Henri),	cuirs.	Ouvré,	bois de charpentes.
De l'Escaille,	laines.	Pillivuyt,	porcelaines.
Evette fils,	charbons.	Planche,	châles.
Farcot,	machines.	Poirrier,	produits chimiques.
Fontenay,	bijouterie.	Poussielgue-Rusand,	bronzes et orfèvrerie.
Fouinat,	ardoises, tuiles, briques.	Rougélot,	bois à brûler.
Gallet,	raffineur.	Salmon,	fers.
Gautier,	taillanderie.	Suilliot,	produits chimiques.
Ghesquière,	métaux.	Wolff,	papiers en gros.
Girardeau (Alfred),	tissus imprimés.	Wolff (Auguste),	fabricant de pianos.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1884

NOMINATIONS

Avant de vous donner lecture du Compte rendu de nos opérations pendant l'Exercice 1884, nous avons à vous signaler d'abord les nominations auxquelles vous aurez à procéder conformément aux prescriptions statutaires.

Les membres de votre Conseil d'Administration dont les pouvoirs arrivent cette année à leur terme, sont MM. Gibert, Prévost et Siegfried.

Le Censeur sortant est M. Forget.

M. Prévost vient de nous informer que des raisons de santé ne lui permettent pas de se représenter à vos suffrages.

M. Prévost a été notre collaborateur et notre ami pendant de longues années ; l'aménité de son caractère lui avait attiré les sympathies de tous : vous partagerez les regrets que cette décision nous fait éprouver.

Vous aurez donc, soit à remplacer MM. Gibert, Siegfried et Forget, Administrateurs et Censeur sortants, soit à renouveler leur mandat.

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 19 des Statuts, ils sont rééligibles.

Vous aurez à désigner le successeur de M. Prévost ; nous vous proposons M. Charles Guibal, manufacturier, membre du Conseil d'Escompte du Comptoir, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, pour occuper le siège que sa retraite rend vacant.

Vous devrez enfin pourvoir au remplacement d'un de nos plus anciens collègues, M. Brassac, décédé en mars dernier.

M. Brassac a rempli pendant plus de trente-cinq années les fonctions d'Administrateur du Comptoir d'Escompte ; il n'a cessé, pendant cette longue période, d'apporter à l'œuvre qui nous était commune le concours de son activité et de son dévouement qu'il nous a continué jusqu'au dernier jour, malgré les fatigues de son grand âge.

En conformité de l'article 20 des Statuts, nous avons remplacé provisoirement notre regretté collaborateur par M. Vernes d'Arlandes, qui avait déjà fait partie de votre Conseil d'Administration pendant neuf années et qui s'était retiré du Conseil en décembre 1882 pour céder sa place à M. Girod, ancien Directeur du Comptoir.

Nous vous proposerons de ratifier la réintégration de M. Vernes d'Arlandes.

OPÉRATIONS PENDANT L'EXERCICE 1884

Nos opérations pendant l'Exercice se sont élevées dans leur ensemble à. Fr. 10.514.461.920 53

Se décomposant comme suit :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements.	Fr. 1.418.338.318 36
Escompte des valeurs sur l'Étranger.	242.065.454 98
Montant de nos escomptes réunis.	Fr. 1.660.403.773 34
Effets remis à l'encaissement.	45.041.419 08
Effets remis par les Agences.	278.459.777 95
Avances sur effets publics et acceptations.	285.069.543 51
Opérations diverses, souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers.	3.833.816.117 37
Opérations des Agences dans les colonies françaises et à l'étranger.	3.742.982.220 »
Opérations des Agences en France	668.689.069 28
TOTAL ÉGAL.	Fr. 10.514.461.920 53

PORTEFEUILLE

Le solde de notre Portefeuille, au 31 décembre 1883, comprenait :

115.026 Effets montant à Fr. 102.247.726 34

Il est entré du
1^{er} janvier au 31

décembre 1884. . . 2.869.445 Effets montant à Fr. 1.983.904.970 37

Ensemble. 2.984.471 Effets montant à Fr. 2.086.152.696 71

Il est sorti
pendant la même
période.

2.860.118 Effets montant à Fr. 1.999.565.780 76

Le solde de
notre Portefeuille au
31 décembre 1884

était de. 124.353 Effets montant à Fr. 86.586.915 95

Les Effets qui figurent à l'entrée du Portefeuille se subdivisent de la manière suivante :

Valeurs sur Paris. 636.449 Effets pour . . Fr. 870.262.747 35

Valeurs sur les
départements. 2.175.425 — — 871.576.768 04

Valeurs sur
l'Étranger. 57.571 — — 242.065.454 98

Ensemble, comme
ci-dessus. 2.869.445 Effets pour. . Fr. 1.983.904.970 37

OPÉRATIONS DIVERSES. — SOUSCRIPTIONS. VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS POUR LE COMPTE DE TIERS

Ces opérations ont porté sur un chiffre de. . Fr. 3.833.816.117 37

SERVICES EXTÉRIEURS

Ces services comprennent les opérations :

de nos Agences hors d'Europe,
de l'Agence de Londres,
les Comptes de l'Administration Centrale avec Londres,
les Comptes courants de l'Étranger,
le Portefeuille étranger.

Les opérations des Agences hors d'Europe se
sont élevées à Fr. 3.742.982.220 »

Transactions sur place. Fr. 3.402.340.334 »

Tirages sur France et l'Étranger. 340.641.886 »

TOTAL ÉGAL. Fr. 3.742.982.220 »

Les Profits et Pertes de nos services extérieurs s'élèvent dans leur ensemble :

Pour le premier semestre, à	Fr.	2.401.659 26
Pour le second semestre, à		2.054.076 42
TOTAL	Fr.	<u>4.455.735 68</u>

AGENCES EN FRANCE

Nos trois Agences de Lyon, Marseille et Nantes, sont comprises cette année dans le mouvement général de nos comptes pour. Fr. 668.689.069 28

Savoir :

Transactions sur place	Fr.	620.138.497 79
Tirages sur la Caisse centrale et l'Étranger		48.550.571 49
TOTAL ÉGAL	Fr.	<u>668.689.069 28</u>

Elles nous ont donné, pendant l'Exercice, les bénéfices nets ci-après :

Premier semestre	Fr.	417.059 80
Second semestre		397.980 25
TOTAL	Fr.	<u>815.040 05</u>

CAISSE

Le mouvement de la Caisse pendant l'Exercice a été :

Au Crédit, de	Fr.	3.452.176.910 50
Au Débit, de		3.458.243.458 40
ENSEMBLE	Fr.	<u>6.910.420.368 90</u>

La moyenne du mouvement général par mois a été de. Fr. 575.868.364 07

Celle des paiements de 287.681.409 21

COMPTES D'ESPÈCES

Le solde de nos comptes d'espèces était, au 31 décembre 1883, de Fr. 92.881.568 98

Il nous a été déposé du 1^{er} janvier au 31 décembre 1884. 788.737.686 78

ENSEMBLE. Fr. 881.619.255 76

sur lesquels nous avons remboursé. 773.850.530 34

faisant ressortir, au 31 décembre 1884, un solde de. Fr. 107.768.725 42

CONTENTIEUX DE L'ANNÉE 1884

Le montant des Effets et Créances tombés en souffrance du 1^{er} janvier au 31 décembre a été de :

Pour le premier semestre.	Fr. 281.343 12	
Pour le second semestre.	125.080 24	
		<u>406.423 36</u>

Les rentrées effectuées pendant l'Exercice sur ces mêmes créances se sont élevées :

Pour le premier semestre, à . . .	Fr. 94.895 66	
Pour le second semestre, à	68.234 45	
		<u>163.130 11</u>

RESTE. Fr. 243.293 25

Ces 243.293 fr. 25 ont été amortis, par le débit du compte de Profits et Pertes, comme suit :

Pour le premier semestre	Fr. 186.447 46	
Pour le deuxième semestre	56.845 79	
		<u>TOTAL ÉGAL. Fr. 243.293 25</u>

Les rentrées sur créances amorties des Exercices précédents se sont élevées :

Pour le premier semestre à	Fr. 50.798 27	
Pour le deuxième semestre à	51.938 23	
		<u>TOTAL POUR L'EXERCICE COURANT. . . Fr. 102.736 50</u>

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et à la Banque	13.406.367 73	Capital	80.000.000 »
Portefeuille	86.586.915 95	Réserve statutaire	20.000.000 »
Agences en France, à Londres, hors d'Europe	44.929.146 78	Comptes d'espèces	107.768.725 42
Avances sur effets publics	25.946.167 63	Effets remis à l'encaissement	4.494.668 32
Comptes courants	167.708.268 17	Comptes courants	83.785.546 22
Immeubles	6.597.284 42	Acceptations et effets à payer	34.274.316 08
		Coupons divers à payer	10.094.605 98
		Réescompte du Portefeuille	264.154 70
		Profits et Pertes	4.492.133 96
			<u>345.174.150 68</u>
	<u>345.174.150 68</u>		

PROFITS ET PERTES

Compte des Profits et Pertes du 1^{er} Semestre 1884

CRÉDIT			
Solde au 31 Décembre 1883 {	Réescompte du Portefeuille	248.629 »	} 259.645 81
	Bénéfices reportés à nouveau	11.016 81	
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers {	Sur les Effets remis à l'escompte et à l'encaissement	1.694.624 10	} 8.439.082 24
	Sur les Comptes courants et Agences en France	2.110.987 27	
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Etranger	3.016.787 86	
	Sur les Opérations diverses	1.616.683 01	
DÉBIT			
Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses {	Sur les Réescomptes à la Banque et sur place	1.203.891 34	} 3.500.576 70
	Sur les Comptes courants et Agences en France	1.234.266 65	
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Etranger	615.128 60	
	Sur les Opérations diverses et le Contentieux	447.290 11	
	Frais généraux	1.627.173 80	} 5.490.865 05
	Réescompte du Portefeuille	363.114 55	
		BÉNÉFICE NET AU 30 JUIN 1884	<u>3.207.863 »</u>

Compte des Profits et Pertes du 2^{me} Semestre 1884

CRÉDIT			
Solde au 30 Juin 1884 {	Réescompte du Portefeuille	363.114 55	} 370.977 55
	Bénéfices reportés à nouveau	7.863 »	
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers {	Sur les Effets remis à l'escompte et à l'encaissement	1.761.611 51	} 9.448.416 45
	Sur les Comptes courants et Agences en France	2.074.170 14	
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Etranger	2.611.089 78	
	Sur les Opérations diverses	3.001.545 02	
DÉBIT			
Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses {	Sur les Réescomptes à la Banque et sur place	1.058.588 98	} 3.243.788 74
	Sur les Comptes courants et Agences en France	1.449.032 44	
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Etranger	557.013 36	
	Sur les Opérations diverses et le Contentieux	179.153 96	
	Frais généraux	1.819.316 60	} 5.327.260 04
	Réescompte du Portefeuille	264.154 70	
		BÉNÉFICE NET AU 31 DÉCEMBRE 1884	<u>4.492.133 96</u>

Au moyen des résultats du premier semestre, vous avez touché, le 1^{er} août dernier, à valoir sur le dividende de l'Exercice 1884, 20 francs par Action, soit sur 160,000 Actions, 3,200,000 francs.

Le compte de Profits et Pertes du deuxième semestre se solde par un bénéfice net de 4,492,133 fr. 96 sur la répartition duquel vous avez à statuer.

Nous vous proposons d'attribuer aux Actions, pour complément du dividende de l'Exercice 1884, 28 francs par action, ce qui portera le dividende à 48 francs, laissant ainsi disponible un solde de 12.133 fr. 96 à reporter à nouveau.

Si vous adoptez notre proposition, les 28 francs formant le complément du dividende de l'Exercice 1884 seront payés à la caisse du Comptoir, à partir de lundi 2 février.

Si vous comparez, Messieurs, les chiffres de ce compte rendu avec ceux du précédent Exercice, vous remarquerez que les opérations de l'année 1884, dans leur ensemble, présentent une augmentation de plus de un et demi milliard.

En effet, les opérations de l'Exercice 1883 se chiffraient par	Fr. 8.940.168.294 29
celles de l'année 1884 par	10.514.461.920 53

Différence en faveur de l'Exercice 1884.	Fr. 1.574.293.626 24
--	----------------------

C'est le chapitre « *Opérations diverses, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers* » qui a contribué presque entièrement à cette augmentation.

Le montant de nos escomptes réunis pendant l'Exercice précédent avait été de	Fr. 1.751.069.961 16
--	----------------------

Cette branche de nos affaires porte cette année sur un chiffre de	Fr. 1.660.403.773 34
auxquels il y a lieu d'ajouter le montant des chèques remis directement au Service de la Caisse	170.574.626 49

Soit	Fr. 1.830.978.399 83
----------------	----------------------

Différence en faveur de l'Exercice	Fr. 79.908.438 67
--	-------------------

Les bénéfices provenant de ces comptes présentent sur l'Exercice 1883 une augmentation de 255.946 fr. 47.

Vous aurez également remarqué que notre Contentieux, cette année, a été de très peu d'importance, ce qui plaide une fois de plus en faveur de notre clientèle et du contrôle auquel sont soumis tous les engagements, sous l'active surveillance des Membres de votre Conseil d'Escompte, auxquels nous devons ici tous nos remerciements pour leur concours assidu et dévoué. Le zèle et l'intelligence avec lesquels le chef de notre Service de l'Escompte s'acquitte de ses fonctions méritent aussi de vous être signalés.

AGENCES

Nos Services extérieurs, comprenant les opérations de nos Agences hors d'Europe, continuent à fonctionner de la manière la plus satisfaisante. Ces Services ont apporté au Compte de Profits et Pertes, pour les deux semestres, un contingent de 4.455.735 fr. 68, égal pour ainsi dire, au bénéfice de l'année précédente que nous vous avons signalée comme très prospère et qui avait fait ressortir pour ce chapitre des résultats qui s'étaient élevés à 4.555.718 fr. 12.

Nous considérons comme un devoir de rendre justice à nos Agents à l'étranger et à la direction qui leur est imprimée de Paris par le département duquel ils relèvent.

Nos Agences en France ont contribué aux bénéfices de l'année pour 815.040 fr. 05 contre 994.721 fr. 29 l'année dernière. La différence est peu sensible, surtout si l'on considère la période difficile que nous venons de traverser pour les affaires en général, et qui s'est aggravée par l'épidémie cholérique, dont Marseille a eu particulièrement à souffrir pendant la plus grande partie de l'été.

A cette occasion, nous devons un témoignage de haute satisfaction au Directeur, aux chefs de service, au personnel tout entier de notre Agence de Marseille.

Au moment où la panique s'emparait des esprits, nos Agents ont su, par leur attitude énergique et leur dévouement aux intérêts qui leur étaient confiés, maintenir le calme autour d'eux et faire face au surcroît de travail qui leur était imposé par les besoins d'une clientèle toujours

plus nombreuse, qui venait en foule à l'Agence déposer ses titres et ses capitaux. C'est une page honorable pour l'Agence de Marseille et pour Monsieur Rostand, son Directeur.

Les comptes créditeurs dans nos Agences, provenant de dépôts d'espèces ou de soldes disponibles par escomptes, ont progressé cette année encore. C'est ainsi que ces comptes s'élevaient au 31 décembre : à Marseille, à 26.715.000 francs ; à Lyon, à 29.445.000 francs ; à Nantes, à 6.837.000 francs.

Les dépôts effectués à notre siège social marquent aussi une augmentation. Le solde de ces comptes, au 31 décembre, était de 107.768.725 fr. 42 contre 92.881.568 fr. 98 au 31 décembre 1883.

ÉMISSIONS

Les Émissions auxquelles le Comptoir a participé cette année sont nombreuses. Nous allons les énumérer dans l'ordre dans lequel elles se sont présentées au cours de l'Exercice :

L'Emprunt National de 350 millions en rente 3 % amortissable ;

L'Emprunt de Conversion et de Consolidation de l'ancienne Dette Tunisienne, contre un titre 4 % garanti par le Gouvernement français, en vertu de la loi de finance en date du 10 avril 1884 ;

L'Emprunt en rente 5 %, émis sur les marchés Austro-Allemands par le Gouvernement Royal de Serbie.

L'Emprunt Portugais 3 %, d'un nominal de £ 10.260.000, émis simultanément, en juin dernier, sur les marchés de Portugal, d'Angleterre et de France;

L'Emprunt en Obligations 4 % de la Compagnie du Canal de Panama;

L'Émission d'Obligations communales du Crédit Foncier de France;

Enfin, l'Émission de l'Emprunt Hellénique 5 % de 170 millions, qui a eu lieu en Grèce : aux guichets du Trésor public; en France : à ceux du Comptoir et de la Société Générale, et à Londres : à ceux de nos amis MM. C. J. Hambro et Fils.

Il nous reste maintenant, Messieurs, à vous dire quelques mots sur les Chemins de fer de l'État Serbe, au sujet desquels nous vous avons longuement entretenus, il y a deux ans, en vous faisant connaître les circonstances qui nous avaient amenés à constituer la Compagnie de Construction et d'Exploitation de ces chemins.

Conformément au programme que nous nous étions tracé, cette Compagnie a livré à l'exploitation, au mois de septembre dernier, la partie la plus importante du réseau Serbe, de Belgrade à Nisch; elle aura terminé, au mois d'octobre prochain, la ligne de Nisch à Vranja, frontière Turque, vers Salonique.

Les travaux de la section de Nisch à Pirot, frontière Bulgare, déjà entrepris, vont être menés avec la plus grande activité, de façon à ce que le réseau Serbe soit complètement terminé pour l'époque à laquelle les Chemins de fer Ottomans doivent être reliés aux chemins européens, c'est-à-dire en octobre 1886.

Vous savez, Messieurs, par la publicité qui a été donnée à cette question internationale, que le principe de ces jonctions, posé par le

traité de Berlin, va passer, d'un moment à l'autre, à l'état de fait accompli, puisque la sanction de S. M. I. le Sultan est imminente.

Avant de soumettre à vos votes les résolutions qui sont à l'ordre du jour, nous tenons à exprimer ici nos remerciements au personnel du Comptoir, qui a contribué dans une large mesure, par son travail et son dévouement, aux résultats de l'Exercice qui permettent de mettre en distribution un dividende égal à celui de l'année précédente.

Voici, Messieurs, les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer, et qui sont soumises à votre approbation :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'Exercice 1884.

Le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'Exercice 1884, à 48 francs par action, sur lesquels un acompte de 20 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 28 francs par action sera payé à la Caisse du Comptoir à partir du 2 février.

Report à nouveau, au crédit du Compte de Profits et Pertes, de 12.133 fr. 96 c.

Deuxième Résolution

Réélection ou remplacement de MM. Gibert, Prévost et Siegfried, Administrateurs sortants.

Troisième Résolution

Réélection ou remplacement de M. Forget, Censeur sortant.

Quatrième Résolution

Confirmation de la nomination de M. Vernes d'Arlandes, comme Administrateur, en remplacement de M. Brassac, décédé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU 31 JANVIER 1885

RAPPORT DES CENSEURS

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport de votre Comité de Censure.

L'accomplissement du mandat que vous avez bien voulu nous confier a été rendu facile par le concours que nous n'avons cessé de rencontrer, pour exercer notre surveillance sur toutes les branches de l'Administration.

La vérification des écritures nous a permis de constater l'ordre qui règne dans les divers services, le contrôle utile auquel ils sont soumis,

et la régularité avec laquelle ils fonctionnent. Nous avons reconnu la parfaite exactitude du bilan qui vous a été présenté.

Nous vous proposons, en conséquence, d'approuver les comptes qui vous sont soumis, et la distribution, comme complément de dividende de l'Exercice 1884, d'une somme de 28 francs par action qui, réunie à l'acompte de 20 francs payé le 1^{er} août dernier, donnera un total de 48 francs par action. Ce paiement qui sera effectué à la Caisse du Comptoir, à partir du lundi 2 février prochain, laisse disponible un solde de 12.133 fr. 96 à reporter à nouveau.

Le Rapport si complet du Conseil d'Administration que vous venez d'entendre, vous a fait connaître en détail le mouvement des affaires de notre Société pendant l'année 1884.

Nous ne vous soumettrons pas à nouveau tous les chiffres contenus dans ce Rapport; nous nous bornerons à vous rappeler la comparaison faite entre les résultats du dernier Exercice et ceux de l'Exercice précédent.

Les opérations du Comptoir d'Escompte pendant l'année 1884 se sont élevées, dans leur ensemble, à 10.514.461.920 fr. 53; en 1883, elles avaient atteint le chiffre de 8.940.168.294 fr. 29, soit une différence, en faveur de l'Exercice 1884, de 1.574.293.626 fr. 24. — C'est le chapitre « *Opérations diverses, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers,* » qui a contribué presque exclusivement à cette augmentation.

Vous avez dû remarquer avec satisfaction que la progression des opérations du Comptoir a été suivie par le chiffre de nos escomptes réunis qui, de 1.751.069.961 fr. 16, en 1883, s'est élevé à 1.830.978.399 fr. 83, en 1884, présentant ainsi une augmentation de 79.908.438 fr. 67.

Le montant du Contentieux, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1884, a été de 243.293 fr. 25, qui ont été amortis par le débit du compte Profits et Pertes.

Ce chiffre minime de valeurs tombées en souffrance, en présence de l'importance et du développement de nos affaires, ne peut manquer de vous frapper. Ce résultat est dû à l'appréciation judicieuse et prudente des affaires proposées et des valeurs présentées à l'Escompte. En ce qui touche ce dernier chapitre, il convient de reconnaître que nos Conseillers d'escompte nous prêtent un concours aussi utile qu'assidu, pour lequel des remerciements doivent leur être adressés, comme vous l'a proposé le Conseil.

Nos Agences à l'étranger continuent à fonctionner de la manière la plus satisfaisante. Les Agences à l'intérieur ont donné des résultats un peu moins élevés que dans l'Exercice précédent, mais nous avons éprouvé dans l'une d'elles les effets fâcheux de l'épidémie cholérique. Cette circonstance pénible a mis en relief l'énergie de nos Agents, et vous vous associerez sans nul doute au témoignage de haute satisfaction que votre Conseil donne au Directeur, aux chefs de service, au personnel tout entier de notre Agence de Marseille.

Les Comptes créditeurs dans nos Agences, provenant des dépôts d'espèces ou de soldes disponibles par escomptes, ont progressé cette année encore. Il y a progression aussi sur ce chapitre à notre Siège social.

Le rapport de votre Conseil vous a donné le détail des nombreuses Émissions auxquelles le Comptoir d'Escompte a participé.

Vous le voyez, Messieurs, malgré les circonstances difficiles où se trouvent placées les affaires financières, commerciales et industrielles,

la situation de notre Société est satisfaisante. Comme nous vous le disions l'an dernier, cette situation révèle le rôle de plus en plus considérable dévolu au Comptoir comme Établissement d'escompte et de banque, et la solidité de sa clientèle. Il convient de nous en applaudir et de reconnaître que nous la devons au concours aussi éclairé que dévoué du Conseil d'Administration et à la direction à la fois expérimentée et habile de M. DENFERT-ROCHEREAU, qui trouve dans les deux Sous-Directeurs, MM. BISSON et RENAUD, des collaborateurs précieux. Nous sommes heureux de vous dire en terminant que les services distingués de notre honoré Directeur ont été appréciés comme ils le méritent par le Gouvernement qui, sur la proposition du Ministre des Finances, l'a promu récemment au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Vous vous joindrez à nous, je n'en doute pas, pour le féliciter sincèrement de cette récompense si bien méritée.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	194.964	117.819.437 51
Février	25 —	179.060	111.056.852 37
Mars.	26 —	195.054	127.050.279 86
Avril.	26 —	190.738	115.552.268 28
Mai.	26 —	198.953	112.654.523 21
Juin	25 —	200.968	125.372.018 95
Juillet.	26 —	196.802	134.782.018 13
Août.	25 —	185.998	108.146.218 79
Septembre.	26 —	188.978	106.147.579 56
Octobre.	27 —	203.155	121.081.991 04
Novembre.	24 —	200.497	109.654.906 75
Décembre.	26 —	222.208	129.020.223 91
<u>308 jours ouvrables.</u>		2.357.375	1.418.338.318 36
		Moyenne des effets.	601 66
		Moyenne par jour.	4.604.994 54

2° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	4.723	17.628.700 07
Février	25 —	4.796	25.496.781 45
Mars.	26 —	4.853	16.229.151 87
Avril.	26 —	4.354	15.510.720 26
Mai	26 —	4.912	19.411.920 06
Juin	25 —	5.302	20.302.727 10
Juillet.	26 —	5.041	18.364.936 53
Août.	25 —	4.821	22.618.893 25
Septembre.	26 —	4.544	14.831.619 84
Octobre.	27 —	4.547	23.538.812 98
Novembre.	24 —	4.484	29.769.177 06
Décembre.	26 —	5.194	18.362.014 51
<u>308 jours ouvrables.</u>		57.571	242.065.454 98
		Moyenne des effets.	4 204 64
		Moyenne par jour.	785.926 80

3° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	47.374	3.704.510 63
Février	—	45.464	3.624.705 90
Mars.	—	16.052	3.569.109 94
Avril.	—	17.337	3.610.775 15
Mai.	—	18.041	3.937.807 96
Juin.	—	18.390	3.867.462 69
Juillet.	—	20.920	4.289.707 04
Août.	—	21.282	3.911.666 54
Septembre.	—	17.511	3.346.262 89
Octobre.	—	16.999	3.881.440 95
Novembre.	—	16.613	3.536.605 88
Décembre.	—	17.305	3.761.363 81
308 jours ouvrables.		213.288	45.041.419 08
Moyenne des effets.			211 17
Moyenne par jour.			146.238 37

4° EFFETS REMIS PAR LES AGENCES

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	21.629	25.490.722 62
Février.	—	17.822	25.810.848 08
Mars.	—	20.710	29.185.904 28
Avril.	—	16.608	25.130.478 65
Mai.	—	19.232	23.564.705 43
Juin.	—	23.541	24.441.995 59
Juillet.	—	20.392	21.236.407 72
Août.	—	18.796	18.932.864 11
Septembre.	—	18.029	21.283.473 06
Octobre.	—	18.696	22.189.012 32
Novembre.	—	20.689	17.444.550 26
Décembre.	—	25.067	23.748.815 83
308 jours ouvrables.		241.211	278.459.777 95
Moyenne des effets.			1.154 42
Moyenne par jour.			904.090 18

PORTEFEUILLES

PARIS				PROVINCE				ETRANGER			
ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes
Solde au 31 Décembre 1883				Solde au 31 Décembre 1883				Solde au 31 Décembre 1883			
16.222	54.384.203 35	16.222	54.384.203 35	96.603	38.492.437 74	189.585	71.825.551 05	2.201	9.371.085 25	4.723	17.628.700 07
56.487	74.332.218 57	54.693	87.533.840 66	177.480	72.682.452 19	168.191	70.561.246 42	4.796	25.496.781 45	4.952	17.172.017 57
50.805	75.715.758 63	52.088	90.971.455 84	161.541	64.776.647 42	172.933	67.007.053 88	4.853	16.229.151 87	4.550	17.905.619 29
55.333	87.204.471 02	56.135	76.563.184 39	175.883	72.600.823 06	175.579	74.700.316 79	4.354	15.510.720 26	4.803	14.637.718 55
52.393	72.006.334 59	53.174	73.931.434 07	172.290	71.687.187 49	177.039	67.376.909 07	4.912	19.411.920 06	4.927	27.522.438 53
53.441	68.880.690 13	48.883	54.839.162 41	182.785	71.276.346 47	190.577	80.371.763 66	5.302	20.392.727 10	5.404	21.881.982 77
53.429	89.034.330 51	56.799	98.439.280 35	190.577	80.371.763 66	177.638	71.844.998 68	5.041	18.364.936 53	5.056	20.985.300 55
50.089	64.150.643 48	43.582	66.471.747 94	184.685	71.273.802 38	188.243	79.496.255 43	4.821	22.618.898 25	4.481	18.952.616 89
49.445	59.389.075 24	50.820	63.271.611 99	175.073	71.388.240 27	176.017	69.628.177 50	4.544	14.831.619 84	4.727	14.933.166 06
53.696	70.552.372 99	59.667	86.249.080 45	185.154	76.600.071 32	186.995	79.753.675 10	4.547	23.538.812 98	4.537	15.085.318 95
51.905	61.237.595 41	52.301	64.392.369 22	185.894	69.338.467 48	176.600	65.795.911 70	4.484	29.769.177 06	4.556	29.893.727 45
56.504	73.849.543 21	54.798	62.036.791 09	208.076	82.680.800 34	199.279	78.790.042 62	5.194	18.362.014 51	4.974	26.248.122 47
652.671	924.646.950 70	631.841	889.080.161 22	2.272.028	910.069.205 78	2.170.777	869.188.618 69	59.772	251.436.540 23	57.500	241.297.000 85
Solde au 31 Décembre 1884				Solde au 31 Décembre 1884				Solde au 31 Décembre 1884			
652.671	924.646.950 70	652.671	924.646.950 70	2.272.028	910.069.205 78	2.272.028	910.069.205 78	59.772	251.436.540 23	59.772	251.436.540 23

RÉCAPITULATION

ENTRÉES		SORTIES		EFFETS A ECHOIR en portefeuille		EFFETS en circulation avec l'endossement du Comptoir.		TOTALS	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
115.026	102.247.726 34	248.761	175.488.413 48	91.402.683 69	147.219.954 56	238.622.638 25	242.791.200 34	238.622.638 25	242.791.200 34
238.690	164.643.370 83	225.231	178.704.719 83	78.687.151 36	164.104.048 98	248.837.309 53	248.837.309 53	248.837.309 53	248.837.309 53
217.142	165.989.187 50	233.618	162.075.857 56	92.645.739 75	156.191.569 78	280.841.373 76	280.841.373 76	280.841.373 76	280.841.373 76
236.669	176.034.445 95	233.536	163.269.469 41	89.150.512 68	171.660.861 08	281.201.960 59	281.201.960 59	281.201.960 59	281.201.960 59
229.037	159.804.242 34	230.849	149.738.510 01	99.010.959 33	162.191.001 26	257.428.464 50	257.428.464 50	257.428.464 50	257.428.464 50
241.138	159.568.956 66	231.943	158.057.134 26	114.938.029 40	142.490.435 10	246.001.862 01	246.001.862 01	246.001.862 01	246.001.862 01
248.201	173.984.204 33	250.098	198.920.836 33	94.690.262 49	174.795.753 91	231.412.396 76	231.412.396 76	231.412.396 76	231.412.396 76
243.155	178.673.069 42	230.791	157.232.845 28	91.067.059 90	151.934.802 11	217.679.542 72	217.679.542 72	217.679.542 72	217.679.542 72
230.897	153.609.642 69	230.791	157.232.845 28	78.446.222 49	132.447.720 37	212.283	212.283	212.283	212.283
229.062	145.608.835 35	231.564	147.832.955 55	160.082.008 37	145.233.791 43	231.820.707 38	231.820.707 38	231.820.707 38	231.820.707 38
243.397	170.691.257 29	251.199	181.088.074 50	86.586.915 95	145.233.791 43	231.820.707 38	231.820.707 38	231.820.707 38	231.820.707 38
242.283	160.405.239 95	233.457	160.082.008 37	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
269.774	174.892.418 06	259.051	167.074.956 18	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
Solde au 31 Décembre 1883		Solde au 31 Décembre 1883		Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884	
238.690	164.643.370 83	217.142	165.989.187 50	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
217.142	165.989.187 50	236.669	176.034.445 95	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
236.669	176.034.445 95	229.037	159.804.242 34	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
241.138	159.568.956 66	248.201	173.984.204 33	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
243.155	178.673.069 42	243.155	178.673.069 42	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
230.897	153.609.642 69	230.897	153.609.642 69	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
229.062	145.608.835 35	229.062	145.608.835 35	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
243.397	170.691.257 29	243.397	170.691.257 29	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
242.283	160.405.239 95	242.283	160.405.239 95	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
269.774	174.892.418 06	269.774	174.892.418 06	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71
Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884		Solde au 31 Décembre 1884	
2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71	2.984.471	2.086.152.696 71

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET ACCEPTATIONS

DATES		SOMMES
		fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	31.637.950 96
Février	25 —	29.458.868 46
Mars.	26 —	22.828.432 44
Avril.	26 —	23.712.508 01
Mai	26 —	22.269.142 46
Juin	26 —	25.530.100 44
Juillet.	25 —	28.422.931 21
Août.	26 —	21.019.416 05
Septembre.	25 —	22.432.609 69
Octobre.	26 —	16.346.487 71
Novembre	27 —	48.468.278 24
Décembre.	24 —	22.942.818 44
<u>308 jours ouvrables</u>		285.069.543 51
Moyenne par mois.		23.755.795 29
Moyenne par jour.		925.550 46

6° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS

DATES		SOMMES
		fr. c.
Janvier 1884.	26 jours ouvrables.	340.248.262 32
Février	25 —	329.547.788 34
Mars.	26 —	151.497.369 59
Avril.	26 —	496.089.957 51
Mai	26 —	246.485.115 62
Juin	26 —	420.169.371 19
Juillet.	25 —	419.263.276 53
Août.	26 —	578.870.716 94
Septembre.	25 —	176.454.242 48
Octobre.	26 —	260.355.133 38
Novembre.	27 —	221.965.065 86
Décembre.	24 —	492.869.817 91
<u>308 jours ouvrables.</u>		3.833.816.117 37
Moyenne par mois.		319.484.676 44
Moyenne par jour.		12.447.454 92

7° OPÉRATIONS DES AGENCES
DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER

DATES	TIRAGES	OPÉRATIONS	TOTAL
	SUR FRANCE et sur l'Étranger	LOCALES	DES OPÉRATIONS
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Janvier 1884.	26.858.264 »	273.938.704 »	300.796.968 »
Février	28.268.519 »	278.214.328 »	306.482.847 »
Mars.	24.992.738 »	291.951.537 »	316.944.275 »
Avril.	25.963.309 »	286.391.464 »	312.354.773 »
Mai.	23.782.799 »	287.558.342 »	311.341.141 »
Juin	28.073.169 »	293.032.135 »	321.105.304 »
Juillet.	27.485.514 »	309.303.216 »	336.788.730 »
Août.	36.440.254 »	277.905.347 »	314.345.601 »
Septembre.	31.107.759 »	256.841.425 »	287.949.184 »
Octobre.	28.012.258 »	284.828.364 »	312.840.622 »
Novembre.	30.906.684 »	268.471.439 »	299.378.120 »
Décembre.	28.750.622 »	293.904.033 »	322.654.655 »
Totaux.	340.641.886 »	3.402.340.334 »	3.742.982.220 »
Moyenne des opérations par mois.			311.915.185 »

8° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE

DATES	TIRAGES	OPÉRATIONS	TOTAL
	SUR FRANCE et sur l'Étranger	LOCALES	DES OPÉRATIONS
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Janvier 1884.	3.587.775 51	45.713.774 66	49.301.550 17
Février	4.742.671 44	47.347.213 49	52.089.884 93
Mars.	4.322.459 48	48.488.426 »	52.810.885 48
Avril.	3.910.922 75	51.894.437 30	55.805.360 05
Mai	3.720.867 37	48.754.324 29	52.475.191 66
Juin	5.422.029 12	57.714.577 29	63.136.606 41
Juillet.	3.971.028 08	58.111.363 90	62.082.391 98
Août.	3.278.036 97	48.864.256 62	52.142.293 59
Septembre	3.355.132 33	51.318.323 50	54.673.455 83
Octobre.	4.168.588 86	54.749.073 38	58.917.662 24
Novembre.	3.847.932 96	47.331.925 18	51.179.858 14
Décembre.	4.223.126 62	59.850.802 18	64.073.928 80
Totaux.	48.550.571 49	620.138.497 79	668.689.069 28
Moyenne des opérations par mois.			55.724.089 10

9° RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1884

DÉTAIL	SOMMES
1° Escompte des Effets sur Paris et les Départements	fr. c. 1.418.338.318 36
2° Escompte des valeurs sur l'Étranger.	242.065.454 98
3° Effets remis à l'encaissement	45.041.419 08
4° Effets remis par les Agences	278.459.777 95
5° Avances sur Effets publics et Acceptations.	285.069.543 51
6° Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics	3.833.816.117 37
7° Opérations des Agences dans les Colonies et à l'Étranger	3.742.982.220 »
8° Opérations des Agences en France.	668.689.069 28
Total.	10.514.461.920 53
Moyenne des opérations par mois.	876.205.160 04

CAISSE

DATES	RECETTES	DÉPENSES
	fr. c.	fr. c.
Solde au 31 Décembre 1883	4.000.476 19	
Janvier 1884.	309.734.973 25	305.922.313 50
Février	319.113.997 40	320.079.968 56
Mars.	261.340.071 40	263.413.808 64
Avril.	283.428.352 45	282.131.297 61
Mai	284.866.803 56	284.207.155 46
Juin	268.586.215 54	266.936.585 39
Juillet	329.473.147 21	329.587.418 76
Août.	254.759.729 98	254.372.984 93
Septembre.	253.337.071 73	255.444.058 62
Octobre.	311.527.019 08	309.804.764 70
Novembre.	285.642.086 89	285.417.546 94
Décembre.	296.433.989 91	294.859.007 39
		3.452.176.910 50
Solde au 31 Décembre 1884		10.067.024 09
	3.462.243.934 59	3.462.243.934 59
Moyenne des paiements par mois.		287.681.409 21

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES

DATES	ENTRÉES	SORTIES
	fr. c.	fr. c.
Solde au 31 Décembre 1883	92.881.568 98	
Janvier 1884.	73.588.708 24	67.520.495 80
Février	63.236.855 68	69.831.565 50
Mars	59.802.854 62	56.384.033 54
Avril.	63.256.848 62	61.295.473 »
Mai.	67.860.889 92	59.089.813 87
Juin	68.000.759 66	65.248.078 12
Juillet	74.078.216 36	71.244.439 55
Août.	62.252.477 64	58.907.403 15
Septembre	63.061.907 11	63.833.820 21
Octobre.	71.278.149 73	70.634.950 63
Novembre.	58.440.549 31	62.170.566 82
Décembre.	63.879.469 89	67.689.890 15
		773.850.530 34
Solde au 31 Décembre 1884		107.768.725 42
	881.619.255 76	881.619.255 76
Moyenne des versements par mois.		65.728.140 56

PROFITS ET PERTES

Premier Semestre 1884

CRÉDIT

Intérêts, Changes Commissions et Bénéfices divers	Solde au 31 Décembre 1883	Réescompte du Portefeuille	248.629 »	259.645 81		
		Bénéfices reportés à nouveau	11.016 81			
	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals.			1.658.974 06		8.439.082 24
				35.650 04		
				2.410.987 27		
				3.016.787 86		
				490.085 56		
				47.695 35		
				1.078.902 10		
				Opérations diverses		
8.698.728 06						

DÉBIT

Intérêts, Changes Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place		1.203.891 34	3.364.927 51		
		Sur les comptes courants et agences en France	1.234.266 65			
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger.			615.128 60		135.649 19
				311.640 92		
	Sur les opérations diverses			186.447 46		5.490.865 06
				50.798 27		
	Contentieux de Paris	Montant des créances en souffrance au 30 Juin 1884		1.216.218 95		1.627.173 80
		Rentrées sur les créances amorties		73.266 10		
	Frais généraux	Appointements		337.688 75		363.414 55
		Ports de lettres et papiers timbrés		363.414 55		
Divers		363.414 55				
3.207.863 »						

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0	10 »	20 francs	3.200.000 »	3.207.863 »
Dividende supplémentaire 2 0/0	10 »		7.863 »	
Solde non réparti				

Deuxième Semestre 1884

CRÉDIT

Intérêts, Changes Commissions et Bénéfices divers	Solde au 30 Juin 1884	Réescompte du Portefeuille	363.414 55	370.977 55		
		Bénéfices reportés à nouveau	7.863 »			
	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals			1.712.941 94		9.819.394 »
				48.669 57		
				2.074.470 14		
				2.611.089 78		
				539.979 23		
				52.849 80		
				2.408.715 99		
				Opérations diverses		
9.819.394 »						

DÉBIT

Intérêts, Changes Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place		1.058.588 98	3.238.881 18		
		Sur les comptes courants et agences en France	1.449.032 44			
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger.			557.013 36		4.907 56
				174.246 40		
	Sur les opérations diverses			56.845 79		5.327.260 04
				51.938 23		
	Contentieux de Paris	Montant des créances en souffrance au 31 Décembre 1884		1.419.550 64		1.819.316 60
		Rentrées sur les créances amorties		92.682 95		
	Frais généraux	Appointements et gratifications		307.083 01		264.154 70
		Ports de lettres et papiers timbrés		307.083 01		
4.492.133 96						

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0	10 »	28 francs	4.480.000 »	4.492.133 96
Dividende supplémentaire 3 3/5 0/0	18 »		12.133 96	
Solde non réparti				

MM. BERTHIER,
DAGUIN,
FORGET,

} *Censeurs.*

M. DENFERT-ROCHEREAU,

Directeur.

M. le Président expose que, suivant les prescriptions de l'article 35 des Statuts, dont il donne lecture, les convocations ont été faites un mois d'avance dans les journaux d'annonces légales et dans les divers journaux politiques et financiers, dont il dépose les numéros sur le Bureau, afin qu'ils puissent être vérifiés par MM. les Scrutateurs.

Il ajoute qu'aux termes de l'article 36 des Statuts, les délibérations de l'Assemblée ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent Actionnaires au moins, non compris les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Censure, y ont participé, et que les Actionnaires assistant à la réunion représentent au moins un sixième du fonds social, soit 26,667 Actions.

Le Président constate que le nombre des Actionnaires présents est de beaucoup supérieur à celui prescrit par les Statuts, et il annonce que les premières additions des listes des Actions représentées relèvent un nombre d'Actions également supérieur au sixième du capital social.

Le Président propose, en conséquence, en attendant que les feuilles de présence soient arrêtées et déposées sur le bureau, de continuer la séance en procédant à la formation du Bureau.

Après lecture de l'article 39 des Statuts, le Président appelle les noms des plus forts Actionnaires présents pour remplir les fonctions de Scrutateurs; MM. Boudaille et Gosselin, porteurs de 300 actions chacun, acceptant ces fonctions, prennent place au Bureau.

M. Teissonnière, Administrateur, est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

Le Bureau, étant ainsi constitué, procède à la vérification des publications statutaires et des feuilles de présence qui viennent d'être déposées.

Il résulte de ces constatations que 1,042 Actionnaires, étrangers au Conseil d'Administration et au Comité de Censure, représentant ensemble 28,636 Actions, donnant droit à 2,466 voix, assistent à la réunion, et que 535 Actionnaires possesseurs de 21,073 Actions, donnant droit à 1,707 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée. D'où il résulte un total de 1,577 Actionnaires présents ou représentés, formant ensemble 49,709 Actions.

Le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture de l'article 38 des Statuts qui définit les questions qui, seules, peuvent être valablement traitées par l'Assemblée :

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'Actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Il continue par la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'Administration et indiqué dans les avis de convocation :

Lecture du compte rendu des opérations de l'Exercice 1884;

Lecture du rapport de MM. les Censeurs;

Approbation des comptes de l'Exercice;

Réélection ou remplacement de MM. Gibert, Prévost et Siegfried, Administrateurs sortants;

Réélection ou remplacement de M. Forget, Censeur sortant;

Confirmation de la nomination de M. Vernes d'Arlandes, comme Administrateur.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des Statuts, ainsi conçu :

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des Censeurs.

donne la parole à M. Teissonnière, Administrateur, pour la lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

.....

Le Président donne ensuite la parole à M. Daguin, Censeur, pour la lecture du Rapport du Comité de Censure.

.....

Après la lecture de ces deux Rapports, le Président demande si quelque membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les communications qui viennent d'être faites aux Actionnaires.

Aucun membre de l'Assemblée ne demandant la parole, le Président annonce qu'il va être procédé, selon l'usage, par assis et levé, à l'approbation des comptes de l'Exercice 1884.

En conséquence, il met aux voix la première Résolution.

Première Résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1884

Après avoir rappelé que le vote de cette Résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'Exercice 1884 à 48 francs par Action, sur lesquels un acompte de 20 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 28 francs sera payé à la caisse du Comptoir, à partir du 2 février 1885;

Report à nouveau, au crédit du compte de Profits et Pertes, de 12.133 fr. 96 c.

Cette première Résolution est approuvée à l'unanimité.

Avant de procéder au vote des 2^e, 3^e et 4^e Résolutions, ayant pour objet la réélection ou le remplacement des trois Administrateurs sortants et du Censeur sortant, le Président rappelle les prescriptions de l'article 41 des Statuts :

L'Assemblée procède à l'élection des Administrateurs et des Censeurs qu'il y a lieu de nommer en remplacement de ceux dont les fonctions sont expirées ou devenues vacantes. Ces nominations s'effectuent par bulletins secrets et individuels, à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Le Président fait observer qu'il résulte de cet article que le mode de votation par voie de scrutin secret et individuel est de droit.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret et l'Assemblée se prononçant à l'unanimité pour le mode de votation par assis et levé,

le Président appelle successivement les trois autres Résolutions mentionnées à l'ordre du jour.

Deuxième Résolution

Réélection ou remplacement de MM. Gibert, Prévost et Siegfried, Administrateurs sortants.

Le Président met aux voix la réélection ou le remplacement de M. Gibert, Administrateur sortant.

M. Gibert est réélu pour cinq ans, à l'unanimité.

Le Président met aux voix la réélection ou le remplacement de M. Siegfried, Administrateur sortant.

M. Siegfried est réélu pour cinq ans, à l'unanimité.

Le Président met ensuite aux voix la nomination de M. Charles Guibal, membre du Conseil d'Escompte du Comptoir, en remplacement de M. Prévost, Administrateur sortant.

L'Assemblée, à l'unanimité, nomme M. Guibal, Administrateur pour cinq ans.

Troisième Résolution

Réélection ou remplacement de M. Forget, Censeur sortant.

M. Forget est réélu pour trois ans, à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Confirmation de la nomination de M. Vernes d'Arlandes, comme Administrateur, en remplacement de M. Brassac, décédé.

A l'unanimité, l'Assemblée confirme la nomination de M. Vernes d'Arlandes pour deux années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures trois quarts.

Et ont signé, après lecture, le présent procès-verbal :

MM. HENTSCH,	<i>Président.</i>
BOUDAILLE,	} <i>Scrutateurs.</i>
GOSSELIN,	
TEISSONNIÈRE,	<i>Secrétaire.</i>

Imprimeries réunies C. Motteroz, Administrateur-Directeur, 54 bis, rue du Four. — 3598.
